

**Assemblée générale**

Distr. générale
16 octobre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session**Organisation de la cinquante-cinquième session ordinaire
de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour
et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour****Troisième rapport du Bureau**

1. À sa 4e séance, le 16 octobre 2000, le Bureau a examiné une demande présentée par les Pays-Bas (A/55/234) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question supplémentaire intitulée :

« Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ».

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que la question :

- a) Soit inscrite à l'ordre du jour;
- b) Soit examinée directement en séance plénière.

2. À la même séance, le Bureau a examiné une demande présentée par les représentants de l'Algérie, de la Finlande, de la Namibie, de la Pologne, de Singapour et du Venezuela (A/55/235) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question supplémentaire intitulée :

« Suite à donner au résultat du Sommet du Millénaire ».

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que la question :

- a) Soit inscrite à l'ordre du jour;
- b) Soit examinée directement en séance plénière.

3. À la même séance également, le Bureau a examiné une demande présentée par les représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Autriche, Belize, Brésil, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Maroc, Mongolie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Singapour,

Suède, Swaziland, Thaïlande, Turquie, Ukraine et Viet Nam (A/55/236) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question supplémentaire intitulée :

« Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne ».

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que la question :

- a) Soit inscrite à l'ordre du jour;
 - b) Soit examinée directement en séance plénière.
-